

# LE DEVOIR

Vol. CI N° 74

LE MERCREDI 7 AVRIL 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

## Québec appuie sur l'accélérateur électrique

Les voitures tout électriques et hybrides rechargeables formeront 25 % des ventes en 2020

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec se donne comme objectif de stimuler le marché des véhicules électriques, au point que cette filière représenterait 25 %

des ventes annuelles de véhicules en 2020. C'est ce que précise une version récente du «plan d'action 2010-2015» consacré au développement de la filière des véhicules électriques, un plan que Québec se propose d'appuyer par

une enveloppe d'environ 165 millions.

Ce plan, dont *Le Devoir* a obtenu copie, considère comme «véhicule électrique» (VE) deux types apparentés, mais différents, soit les tout-électriques et les hybrides rechargeables, dont

l'apparition est imminente autant chez GM avec la Volt que chez Toyota avec une nouvelle génération de Prius «branchables».

VOIR PAGE A 8: ÉLECTRIQUE

## WASHINGTON PART EN CROISADE CONTRE L'ÉNERGIE ATOMIQUE



Le président américain a promis de travailler à une réduction des armes nucléaires au-delà de ce qu'exige le nouveau traité START.

## Les contours du nucléaire américain seront resserrés, promet Obama

CLAUDE LÉVESQUE

La nouvelle doctrine dévoilée hier par le gouvernement de Barack Obama veut que les États-Unis renoncent à créer de nouvelles armes nucléaires, tout en restreignant le nombre de cas où ce type d'armes peut être utilisé.

Pour la première fois, les États-Unis s'engagent à ne pas utiliser d'armes nucléaires contre des pays qui n'en possèdent pas, sauf si ces derniers contre-

viennent au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ce qui laisse planer la menace nucléaire sur l'Iran puisque Washington accuse ce pays de violer le traité en question.

La doctrine qu'avait énoncée l'équipe de George W. Bush, le prédécesseur de Barack Obama, en 2002 autorisait le recours à l'arme nucléaire en cas d'attaque au moyen d'armes chimiques ou bactériologiques. «Les États-Unis n'envisagent le recours aux armes nucléaires que dans des circonstances extrêmes,

pour défendre leurs intérêts vitaux et ceux de leurs alliés et partenaires», affirme le document rendu public lors d'une conférence de presse au Pentagone.

La nouvelle doctrine reconnaît que la «la principale menace à la sécurité des États-Unis et du monde n'est plus un affrontement nucléaire entre pays, mais le terrorisme nucléaire et la prolifération», a affirmé hier Barack Obama par voie de communiqué.

VOIR PAGE A 8: NUCLÉAIRE

FINANCEMENT

## Harel et son parti ont enfreint la loi électorale

Une erreur commise «de bonne foi», a fait valoir Vision Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Le parti dirigé par Louise Harel a contrevenu à la loi lorsqu'il a contracté un emprunt de 550 000 \$ l'an dernier. La directrice générale de Vision Montréal, Soraya Martinez, a reconnu hier que les montants cautionnés par certains élus avaient dépassé la limite permise, mais elle a affirmé qu'il s'agissait d'une erreur commise de bonne foi.

Le 31 décembre 2009, le parti a contracté auprès d'une institution financière un emprunt de 550 000 \$ qui a été cautionné par 18 élus. Selon la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le montant maximum autorisé pour un cautionnement se limite à 10 000 \$ par personne. Or, pour 15 des 18 élus, ces sommes dépassent le seuil permis, la plupart s'étant portés garants d'un montant de 20 000 \$ alors que la chef, Louise Harel, a cautionné une somme de 240 000 \$. Parmi les élus ayant cautionné un montant de 20 000 \$ figurent Réal Ménard, Suzanne Décarie, Elaine Ayotte, Anie Samson, Pierre Lampron et Lyn Thériault.



Louise Harel

VOIR PAGE A 8: HAREL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Retour à la négociation

■ À lire en page A 4

INDEX

Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 6
Annonces ..... B 6	Idées ..... A 7
Avis publics .. A 4	Météo ..... B 5
Carrières ..... B 4	Monde ..... B 5
Culture ..... B 8	Mots croisés. B 8
Décès ..... B 6	Sudoku ..... A 4
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7

## Voyage en France avec une écrevisse et une tortue

Zachary Richard profite de son passage au Salon du livre de Québec pour faire rimer histoire et littérature

CAROLINE MONTPETIT

Cela a commencé sous la tente, alors que Zachary Richard et sa fille Sarah, de huit ans, construisaient leur première maison dans la forêt, en Louisiane, près de Lafayette. Pour divertir sa fille, Zachary Richard invente une histoire mettant en scène les bestioles de l'endroit: une écrevisse, une tortue à ventre jaune, respectivement nommées 'tit Edvard et Téléphore.

Vingt ans plus tard, la jeune Sarah Lattès est devenue dessinatrice, et les aventures de 'tit Edvard et de Téléphore deviennent des livres signés de Zachary Richard qu'elle illustre. Cette semaine, Zachary Richard est au Salon interna-

ional du livre de Québec, où il présente son troisième livre de la série, *Les Aventures de Téléphore et 'tit Edvard au Vieux Pays*, publié aux éditions Les Intouchables.

Ce n'est pas vraiment un livre pour enfants. Plutôt une fable anthropomorphique qui charrie son lot de valeurs morales. Une fable qui nous instruit sur l'histoire aussi. Car Téléphore et 'tit-Edvard sont Louisianais, et les clins d'œil à l'histoire de la Louisiane et au Grand Dérangement de 1755 sont nombreux dans l'ouvrage: dispersion des familles, quête des racines. En fait, Téléphore et 'tit Edvard s'embarquent à leur corps défendant à bord d'un congélateur, avant d'être envoyés en France chez

VOIR PAGE A 8: VOYAGE

■ Un peu de tout au Salon international du livre de Québec, à lire en page A 3



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Zachary Richard est passionné de l'histoire de la Louisiane et peut en parler des heures durant.

CHRISTIANE CHARETTE EN SEMAINE 9H

Aujourd'hui, retour sur le budget provincial avec les économistes Pierre Fortin et Claude Montmarquette.  
Réal.: Marie-Claude Beaucage

95,1 FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/christiane



## ACTUALITÉS

Huitième Journée du livre politique

## Lise Bissonnette pourfend gazouillis et placotages

Les journalistes politiques se dispersent «sur de multiples plateformes», croit l'ex-directrice du *Devoir*

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — «Public gazouillant», «communauté de placoteux»: c'est une réelle charge contre l'effet blogue, Facebook et Twitter que Lise Bissonnette a menée hier, lors d'une conférence à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. L'ancienne directrice du *Devoir* et ancienne p.-d.g. de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) prenait la parole dans le cadre de la huitième Journée du livre politique, placée sous le signe du 100<sup>e</sup> anniversaire du *Devoir*.

Mme Bissonnette a rappelé dans quel environnement matériel elle avait travaillé, au milieu des années 70, époque où elle fut correspondante politique pour *Le Devoir*, brièvement à Québec, puis à Ottawa: machines à écrire manuelles, bélinographes peu performants, textes dictés par téléphone. «La révolution des outils en 30 ans a sûrement été une des plus heureuses que le journalisme ait connues: télédiffusion des débats parlementaires, transmission électronique des textes.» Les journalistes politiques ont gagné en temps, juge-t-elle. Quand il est utilisé de manière intelligente, il va à l'enquête. Et nous vivons, selon elle, un «âge d'or» en la matière.

Mais la plupart du temps, déplore-t-elle, les reporters se dispersent «sur de multiples plateformes»: participation à des émissions de radio et de télé, ou

alors entretien d'une «page Facebook», d'une «ligne Twitter», quand ils ne rédigent pas des blogues! Elle doute que cette «frénésie d'hyperactivité Web» contribue à faire progresser le journalisme politique. Au contraire, les énergies des meilleurs journalistes sont alors «dispersées» et «la communauté de placoteux» qui commente au bas des textes et autres entrées forme un «public gazouillant» qu'on prend à tort pour l'expression de l'opinion publique.

**Bissonnette doute que la «frénésie d'hyperactivité Web» contribue à faire progresser le journalisme politique**

**Éric Bédard primé**

Dans le cadre de la Journée du livre politique, l'historien Éric Bédard, de la Téléluq, a reçu hier le 1<sup>er</sup> prix pour son essai *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle* (Boréal). Les deux autres ouvrages primés sont *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui* (PUL), de Louis Massicotte, et *Histoire de la caricature au Québec* (VLB éditeur), de Robert Aird et Mira Fardeau. La présidence a aussi primé deux thèses de doctorat et deux mémoires de maîtrise. Le premier prix est allé à l'étudiant de l'Université Laval Olivier Turbide pour sa thèse consacrée à «la performance médiatique des chefs politiques» lors de la campagne électorale de 2003 au Québec.

Le Devoir



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR  
L'ancienne p.-d.g. de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Lise Bissonnette, croit que les technologies ont permis aux journalistes de gagner du temps, mais que Twitter, Facebook et autres blogues grugent beaucoup de leur énergie.

EN BREF

## Des Haïtiens à la rescousse de Michaëlle Jean

Ottawa — Des voix haïtiennes s'élèvent pour demander au premier ministre Stephen Harper de prolonger le mandat de Michaëlle Jean à titre de gouverneure générale. «Si le gouvernement m'écoute, je lui dis de renouveler le mandat de Michaëlle Jean.» La déclaration vient du maire de Port-au-Prince, Jean-Yves Jason qui, avant de lancer son appel, a demandé, sourire en coin: «Vous croyez que je peux m'immiscer dans les affaires internes du Canada?» Le maire Jason a fait sa requête alors qu'il était de passage à Ottawa, hier, pour la tenue d'un symposium sur l'avenir d'Haïti. À ce même événement, la ministre haïtienne du Commerce et de l'Industrie, Josseline Féthière, faisait écho à son compatriote. «Nous aurions souhaité qu'elle soit renouvelée parce que pour nous autres, Haïtiens, Haïtiennes, avoir Michaëlle Jean comme gouverneure, c'est vraiment un appui de plus», a plaidé Mme Féthière. — *La Presse canadienne*

Budget 2010  
11

62%

DE L'EFFORT POUR RÉTABLIR  
L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE  
SERA FAIT PAR LE GOUVERNEMENT.

- Réduction graduelle de 10% des dépenses de nature administrative d'ici 2013-2014.
- Réduction de 25% des budgets de formation, de publicité et de déplacements.
- Gel de la masse salariale de la fonction publique jusqu'en 2013-2014.
- Suspension, pour deux ans, du versement des primes au rendement aux hauts dirigeants des secteurs public et parapublic et de la plupart des organismes gouvernementaux.
- Maintien du remplacement de seulement 1 départ sur 2 à la retraite. Cette règle est désormais étendue au personnel administratif des réseaux de la santé et de l'éducation, incluant les cadres.
- Gel, pour deux ans, du salaire du premier ministre, des ministres et des députés.
- Fusion ou abolition de 28 fonds et organismes.
- Révision systématique de tous les programmes.
- Aucun programme automatiquement renouvelé.
- Tous les nouveaux programmes autofinancés.

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS.

Québec

## ACTUALITÉS

15<sup>e</sup> Radio-Don  
de Radio Ville-Marie  
30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2010  
91,3 fm

Justice  
épidermique

MANON  
CORNELLIER

Il n'y a rien de pire, en matière de justice, que de réagir à chaud et de punir à l'aveugnant. Tout notre système de justice est d'ailleurs bâti pour résister à ce réflexe.

Malheureusement, le premier ministre Stephen Harper y a cédé en fin de semaine en apprenant que l'ancien entraîneur de hockey mineur Graham James avait obtenu un pardon de la Commission des libérations conditionnelles (CLC) pour sa condamnation pour délits sexuels contre deux joueurs, dont Sheldon Kennedy, qui a joué dans la Ligue nationale. M. James a plaidé coupable et a été condamné en 1997 à trois ans et demi de prison. Il a reçu son pardon en 2007, un an après que les conservateurs eurent pris le pouvoir. Depuis, d'autres allégations de délits sexuels, qui n'ont pas fait l'objet d'accusations cependant, ont été faites à son endroit par l'ancien joueur Theoren Fleury.

M. Harper a appris vendredi la délivrance de ce pardon et ne l'a pas apprécié. Il a aussitôt contacté son ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, pour lui demander de modifier la loi. M. Toews, qui aime toujours serrer la vis aux criminels, a promis d'agir rapidement. Selon lui, il le faut car, dit-il, «certains types de criminels ne peuvent être réhabilités». Comme s'il pouvait en décider à l'avance, il envisagerait, entre autres hypothèses, de refuser l'accès au pardon dans le cas de certains crimes violents ou sexuels. Une autre possibilité serait d'allonger les délais avant qu'une personne puisse faire une demande de pardon. Un projet de loi pourrait être présenté dès cet automne.

Encore une fois, ce gouvernement se sert d'un incident, d'une controverse pour se lancer dans des changements ayant de profondes implications. Rendre inaccessible le pardon à certains criminels ayant purgé leur peine peut compromettre des efforts de réhabilitation et, par ricochet, la sécurité à long terme de la société. Que ça plaise ou non au ministre, la possibilité d'un pardon est, dans les cas les plus graves, un incitatif à poursuivre les efforts de réintégration sociale. Dans les cas les plus mineurs, comme ces vieilles condamnations de possession de cannabis, ça permet de diminuer les désagréments.

Depuis 1970, plus de 400 000 personnes ont reçu un pardon. Selon la CLC, seulement 3 % de ces pardons ont dû être révoqués. Cela se produit si la personne enfreint une loi fédérale, n'est «plus de bonne conduite» ou parce que sa demande initiale se révèle trompeuse. On peut donc déduire de ces statistiques que le système fonctionne. La récidive chez les personnes bénéficiant d'un pardon est extrêmement rare et la réintégration, généralement réussie. Et c'est là tout le but de cette mesure. Car il ne faut pas confondre ce pardon avec la clémence, souvent appelée pardon, que seul le gouverneur en conseil peut accorder et qui entraîne l'effacement du dossier criminel, ce que James n'a obtenu. Le pardon qu'accorde la CLC en vertu de la Loi sur le casier judiciaire a un autre effet. Le casier judiciaire demeure, mais il est classé à part et n'est accessible qu'avec l'autorisation du ministre de la Sécurité publique Canada.

Par contre, dans le cas des personnes reconnues coupables de crimes de nature sexuelle, les dossiers restent accessibles pour la vérification des antécédents d'un demandeur d'emploi ou d'un bénévole destiné à œuvrer auprès d'enfants ou de personnes vulnérables. Graham James, malgré son pardon, ne pourra donc jamais travailler auprès des jeunes.

Qu'est-ce qui dérange le premier ministre alors? La notion même de pardon? La possibilité de donner à quelqu'un une chance de gagner sa vie? Que veut-il empêcher ou corriger?

Une des critiques formulées est le faible taux de refus des demandes, entre 2 et 3 %. En 2008-09, seulement 800 des quelque 40 000 demandes ont été rejetées. On ne sait pas vraiment pourquoi, sauf que la CLC a peu de marge de manœuvre, bien qu'elle procède à une enquête qui peut durer entre 12 et 18 mois, sinon plus, pour vérifier la bonne conduite du demandeur.

L'autre critère qui la guide est le nombre d'années que le demandeur a passées, après la fin de la sentence, sans enfreindre une loi fédérale, ce qui inclut le Code criminel. Pour certaines infractions, le délai est de trois ans, pour d'autres, cinq ans.

Ce système n'est sûrement pas parfait, aucun ne l'est, et l'indignation à l'égard du cas de Graham James peut se comprendre, mais on ne fait pas la loi à partir d'un cas isolé, un cas qui est peut-être l'exception qui confirme la règle. Avant de foncer tête baissée dans une réforme dont on ignore la pertinence, il serait à propos d'examiner le dossier plus à fond.

Malheureusement, ce gouvernement a tendance, depuis qu'il est au pouvoir, à légiférer en matière de justice sans se soucier des faits. Il préfère donner préséance à des idées préconçues, à une vision à la fois idéologique et électoraliste de la justice. Les impressions passent avant la réalité. On alimente l'impression d'insécurité au lieu de la combattre en montrant, chiffres à l'appui, que le taux de criminalité est en baisse constante au pays. Tant pis pour ceux qui subissent les contrecoups de cette manipulation. Ils sont, de toute façon, impopulaires. En effet, qui se soucie d'anciens criminels qui tentent de refaire leur vie? Il y a tellement plus de votes à glaner ailleurs.

mcornellier@ledevoir.com



DENIS BALIBOUSE REUTERS

Dans le projet de loi C-9, qui porte sur l'exécution de plusieurs dispositions du dernier budget Flaherty, le gouvernement confirme l'intention annoncée «d'éliminer les restrictions encore applicables à la propriété étrangère des satellites canadiens».

## Ottawa ouvre les satellites aux étrangers

La décision désormais officielle, la Conférence canadienne des arts craint pour la souveraineté culturelle du pays

GUILLAUME  
BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — C'est maintenant officiel: des intérêts étrangers pourront sous peu acquérir des compagnies canadiennes de satellite. Le gouvernement a inclus dans son volumineux projet de loi C-9 un amendement à la Loi sur les télécommunications allant en ce sens. Un geste qualifié de «coup en bas de la ceinture» par la Conférence canadienne des arts (CCA).

Détaillé sur près de 900 pages, le projet de loi C-9 porte sur l'exécution de plusieurs dispositions du dernier budget Flaherty. Entre autres choses (dont des modifications à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale), le gouvernement y confirme, dans la partie 23, l'intention annoncée dans le budget «d'éliminer les restrictions encore applicables à la propriété étran-

gère des satellites canadiens» (et des câbles sous-marins).

Le gouvernement avait aussi annoncé dans le discours du Trône sa volonté de permettre aux investisseurs étrangers de jouer un plus grand rôle dans les entreprises de télécommunications, mais il n'a pas pour l'instant poussé plus loin cette idée.

N'empêche, la permission accordée au secteur des satellites représente «un changement substantiel de politiques imposé sans débat fondamental sur les conséquences possibles», estime le directeur général de la CCA, Alain Pineau. Ce dernier a dénoncé hier la présence de cet amendement dans un projet de loi omnibus très large, qui engagera au final un vote de confian-

ce. «Ça va passer, on ne se fait pas d'illusions», a-t-il indiqué au Devoir.

Selon M. Pineau, c'est là la première étape d'un grand «détricotage» de la souveraineté culturelle canadienne. «On s'aventure sur une glace très mince», estime-t-il. Que les satellites puissent être contrôlés par des intérêts étrangers n'est pas la fin du monde en soi, dit-il. Mais c'est le changement général qui est introduit qui fait peur à l'industrie culturelle, ajoute M. Pineau. «Compte tenu des déclarations du gouvernement, on sait que le reste va suivre.»

La CCA estime qu'«ouvrir la porte à la propriété étrangère dans le domaine des télécommunications ne peut que mener à des pressions considérables pour fai-

re de même dans la câblodistribution et la radiodiffusion.» Or, «depuis plusieurs décennies, la politique culturelle canadienne s'appuie sur la notion que le contrôle effectif de nos industries culturelles par des Canadiens est la meilleure façon de s'assurer que les Canadiens ont accès à des produits culturels canadiens».

La conférence craint notamment que les accords internationaux signés par le Canada empêcheront Ottawa d'imposer les lois et les règlements canadiens à des compagnies sous contrôle étranger. Finie, donc, l'imposition de quotas de contenu canadien. La porte-parole du Bloc québécois dans ce dossier, Carole Lavallée, a elle aussi dénoncé hier ce qu'elle qualifie de «brèche importante» et de «véritable menace sur les activités culturelles canadiennes et québécoises».

Le Devoir

## Jacques Parizeau est hospitalisé

L'ancien premier ministre du Québec Jacques Parizeau a été transporté à l'Hôpital général juif de Montréal, lundi, à la suite d'une baisse soudaine de pression due à de l'épuisement. L'Hôpital général juif a confirmé l'information, hier,

par voie de communiqué. Les responsables de l'établissement ont fait savoir que l'ancien premier ministre était dans un état stable et qu'on le gardait en observation.

Les membres de la famille Parizeau ont demandé à ce que tous res-

pectent leur intimité; ils n'entendent pas commenter la situation. La famille a tenu à souligner les excellents soins qui sont prodigués à M. Parizeau. L'hôpital doit publier un autre communiqué sur son état de santé aujourd'hui.

Né à Montréal le 9 août 1930, M. Parizeau est reconnu comme l'une des personnalités politiques les plus influentes du Québec contemporain.

La Presse canadienne

L'ALLIANCE DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉLÉGANCE.

GRANTOUR CHRONO

TUDOR GENÈVE

TUDOR

TUDORWATCH.COM

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Congédié? Voyez François Gendron avocat L.L., M.A., Ph.D. Vieux Montréal 514.845.5545

Destinations

thematours Voyages thématiques 514 270-8080

La Tunisie autrement!

Forfait de deux semaines incluant le vol avec Royal Air Maroc, les transferts, l'hébergement en hôtel 4 ou 5 ★ en demi-pension, un circuit privatif de cinq ou six jours avec guide-chauffeur privé incluant une nuitée en campement de luxe en plein désert.

L'Espagne et le Portugal en train!

Forfait de deux semaines incluant le vol avec Air France, tous les transferts, le transport en train, l'hébergement en hôtel 3 ou 4 ★, plusieurs activités incluses.

Départs réguliers disponibles sur demande.

Découvrez nos circuits au www.thematours.ca

116 Laurier O, Suite 1, Montréal

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

## ACTUALITÉS

## Serge Gosselin est visé par une enquête

KATHLEEN LÉVESQUE

Connu comme l'un des acteurs du scandale des commandites, conseiller politique, collecteur de fonds et travailleur d'élections notamment dans le monde municipal, Serge Gosselin fait l'objet d'une enquête policière pour une fraude qu'il aurait commise loin des projecteurs de la scène politique, a appris *Le Devoir*.

Les faits reprochés se seraient produits entre novembre 2009 et février dernier, alors que M. Gosselin travaillait comme comptable chez Benatex, un distributeur de lingerie. Benatex a officiellement porté plainte le 10 mars dernier auprès du Service de police de Laval.

Chez Benatex, on affirme avoir déposé «un dossier blindé» qui démontrerait le «détournement d'environ 60 000 \$». M. Gosselin aurait utilisé sa carte de crédit d'entreprise pour faire des achats personnels qu'il remboursait à même les fonds de Benatex auxquels il avait accès. Il aurait également fait des prélèvements sur la carte de crédit de plusieurs clients de l'entreprise sans obtenir leur consentement.

Le pot aux roses a été découvert après que ses clients se furent inquiétés des paiements non autorisés. Benatex a congédié Serge Gosselin.

Joint en fin d'après-midi hier, M. Gosselin a indiqué ne pas être au courant qu'une enquête de la section des crimes économiques de la police lavalloise est en cours. Il a refusé d'expliquer les raisons de son départ de chez Benatex, réduisant ses fonctions au sein de l'entreprise à «un simple mandat».

Depuis six semaines, Serge Gosselin est en recherche d'emploi. De plus, il dit occuper ses temps libres à faire «des recherches à titre personnel», sans en préciser la nature, et surtout, il prépare un livre. «J'écris un volume sur la motivation au travail et la croissance personnelle», a-t-il affirmé au *Devoir*.

## Un passé inconnu de Benatex

Chose certaine, chez Benatex, on ignorait tout du passé politique de M. Gosselin. Le curriculum vitae transmis par une agence de placement n'en fait aucune mention. Pourtant, la carrière de Serge Gosselin tourne essentiellement autour du milieu politique.

Dans les semaines précédant son embauche chez Benatex, M. Gosselin a travaillé à la campagne électorale montréalaise auprès du parti de Louise Harel, Vision Montréal. Pour ses conseils stratégiques, la sectorisation de la clientèle et l'analyse des pointages, M. Gosselin a empoché 5300 \$.

Ce n'était pas la première collaboration de M. Gosselin avec Vision Montréal. Il a notamment été chef de cabinet (1999 à 2001) de l'ancien maire Pierre Bourque. Auparavant, il a été conseiller spécial de Stéphane Dion (1998-1999), alors que celui-ci était ministre dans le gouvernement de Jean Chrétien.

Lors des auditions de la commission Gomery, le nom de Serge Gosselin est ressorti à plusieurs reprises. Il aurait bénéficié d'un emploi fictif de 84 000 \$ à la controversée firme Groupaction. M. Gosselin a également travaillé comme pigiste pour Pluri Design, propriété de Jacques Corriveau, et y effectuait du travail partisan pour le compte du Parti libéral du Canada. Il a d'ailleurs été un employé du PLC-Québec avec son ami de longue date Benoît Corbeil.

En 1997, M. Gosselin a signé une biographie du ministre libéral Alfonso Gagliano.

Le Devoir



Une centaine de membres ont manifesté hier devant le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, rue Fullum.

Chargés de cours de l'Université de Montréal

## Les négociations reprennent à la demande de Courchesne

Les étudiants sont heureux, mais veulent un règlement

LISA-MARIE GERVAIS

Répondant favorablement à l'appel de la ministre de l'Éducation, la direction et le syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal ont accepté hier de retourner à la table des négociations en compagnie du conciliateur. Une autre rencontre est prévue aujourd'hui.

La veille, les chargés de cours avaient rejeté à 64 % l'offre patronale et avaient voté à 74 % pour la poursuite de la grève, qui dure depuis le 24 février. Les quelque 2400 chargés de cours de l'UdeM n'ont pas apprécié l'offre de rattrapage salarial de 6,5 % alors qu'ils demandent 7,7 %. La taille des groupes-cours demeure toujours le principal point d'achoppement.

Après avoir été grandement inquiétés, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), dont une centaine de membres ont manifesté hier devant le bureau de la ministre de l'Éducation, rue Fullum, se dit satisfaite de voir retourner les deux parties à la table des négociations. «Mais si les deux parties ne sont pas capables de régler le conflit, il va falloir que la ministre agisse. Par exemple, on peut penser à l'arbitrage», a dit Nicolas Desroix, secrétaire général de la FAECUM.

La direction de l'Université de Montréal avait fait connaître son intention d'annuler le contrat de

travail des chargés de cours si une entente ne survenait pas avant le 5 avril à minuit, ce qui aurait entraîné l'annulation ou le report de plusieurs cours.

L'Université de Montréal n'a pas voulu se prononcer hier sur le plan de contingence qu'elle avait prévu, soit la reprise de certains cours grâce à des lectures dirigées données par le personnel-cadre. «Afin de donner toutes les chances à la conciliation, l'UdeM ne fera pas d'autres commentaires pour l'instant, ni sur les négociations ni sur le statut des cours donnés par les chargés de cours», a fait savoir la direction par voie de communiqué.

Pour la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, l'important est que les négociations aient recommencé. «On ne s'avancera pas sur un délai ni sur les différentes mesures à adopter, les lois spéciales ou l'arbitrage [...] car tous ces scénarios pourraient être possibles dans le cas où on ne négocie plus», a souligné Tamara Davis, attachée de presse de la ministre. «On considère que les deux parties ont l'obligation de retourner négocier et c'est ce qu'elles ont consenti à faire.»

Certains étudiants demeurent inquiets de l'issue du conflit et songent toujours à tenter un recours collectif contre la direction de l'Université de Montréal.

Le Devoir

Conseil municipal de Québec

## Labeaume veut tourner la page sur l'affaire Rapaille

ISABELLE PORTER

Québec — Clotaire Rapaille recevra finalement 225 200 \$ de la Ville de Québec et ses partenaires à la suite d'un arrangement financier décaissant de l'interruption de son contrat la semaine dernière.

«Au cours du week-end de Pâques, j'ai rencontré des dizaines de personnes. [...] Généralement, les gens m'ont dit d'oublier ça et de mettre ça derrière moi et de passer à autre chose», a déclaré le maire hier lors de la première séance du conseil municipal depuis l'annulation dans la controverse du contrat de Clotaire Rapaille.

Sur un ton calme, le maire a par ailleurs reconnu son «échec». «Tous en conviennent, moi le premier, et j'en assume le blâme et l'entière responsabilité.»

Aux deux membres de l'opposition qui ont cherché à attaquer son «manque de transparence» ou qui lui demandaient de s'excuser pour les «affirmations blessantes» tenues par M. Rapaille sur les gens de Québec, le maire n'a pas répondu et c'est la responsable du dossier de la culture, Julie Lemieux, qui a répliqué.

Interrogé par les journalistes avant d'entrer dans la salle du conseil, Régis Labeaume avait fait valoir que les sommes dépensées dans l'aventure étaient peu importantes à l'échelle de la ville. «C'est quand même pas les compteurs d'eau», a-t-il lancé.

Le contrat d'une valeur de 300 000 \$ prévoyait à l'origine que la Ville et ses partenaires — le Bureau de la Capitale-Nationale, l'Office du tourisme et POLE Québec Chaudière-Appalaches — paient chacun la somme de 75 000 \$. Or, en vertu d'un arrangement financier conclu ces derniers jours, chaque organisation payera plutôt 56 300 \$.

Hier, le maire et son équipe ont répété que ce n'était pas de l'argent perdu puisque les séances organisées par M. Rapaille avaient permis de «rassembler» les milieux d'affaires, du sport, du tourisme, de la culture et 250 citoyens autour du «repositionnement» de la ville. Il a en outre réitéré qu'il souhaitait toujours revoir l'image de marque de la ville de Québec, mais avec une nouvelle approche qui reste à définir.

Quant à l'impact politique de ce qu'on appelle désormais «l'affaire Rapaille», le maire s'est montré confiant au vu des sondages de ce week-end, qui démontrent que la population l'appuie toujours massivement, et ce, malgré son récent échec.

«Ce n'est pas l'affaire Rapaille qui va assombrir tous les succès que nous avons eus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, a-t-il plaidé devant les autres conseillers. On peut le dire, le rappeler, mais ce n'est pas ce que nos concitoyens pensent et dans les quatre derniers jours, ils en ont fait la preuve statistique.»

Le Devoir

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## Sudoku

par Fabien Savary

		6	5		4	3
3	2				9	
4			1		7	
	3	8	7			2
			9			
	4			8	3	1
6	1					5
		5	8	1		4

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1436

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	7	6	9	5	8	1	2	4
5	2	9	1	7	4	3	6	8
4	1	8	2	6	3	7	9	5
7	9	2	5	8	6	4	3	1
1	8	5	4	3	9	6	7	2
6	4	3	7	1	2	5	8	9
2	6	7	8	4	1	9	5	3
8	3	1	6	9	5	2	4	7
9	5	4	3	2	7	8	1	6

1435

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :  
9120-9304 QUÉBEC INC. et AUTO PRATIQUE/RENT-A-WRECK

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 9120-9304 QUÉBEC INC. et AUTO PRATIQUE/RENT-A-WRECK, 7146, chemin de la Côte des Neiges, Montréal (Québec) H3R 2L9, Canada, est survenue le 29<sup>e</sup> jour de mars 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15<sup>e</sup> jour d'avril 2010 à 16h00, au BUREAU DU SYNDIC (ÎLE PERROT), 10, Grand Boulevard, suite 202, Île Perrot (Québec).

Date à Île Perrot (Qc), ce 30<sup>e</sup> jour de mars 2010

Pierre Roy, Syndic  
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic  
10, Grand Boulevard  
Bureau 202  
Île Perrot QC J7V 7P8  
Local : (514) 453-9857  
Télec. : (514) 497-9290

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. (Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :  
LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC., 1117, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec, H2L 2G6, Canada est survenue le 29<sup>e</sup> jour de mars 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14<sup>e</sup> jour d'avril 2010 à 9h00, au 1230, RUE ST-DENIS, BUREAU 802 à Montréal (Québec).

Date à Montréal (Qc), ce 29<sup>e</sup> jour de mars 2010

Guyline Houle, syndic  
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic  
1290, rue Saint-Denis  
Bureau 802  
Montréal (QC) H2X 3J7  
Tél. : (514) 282-8667  
Télec. : (514) 282-9667

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :  
LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC., 1117, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec, H2L 2G6, Canada est survenue le 29<sup>e</sup> jour de mars 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14<sup>e</sup> jour d'avril 2010 à 9h00, au 1230, RUE ST-DENIS, BUREAU 802 à Montréal (Québec).

Date à Montréal (Qc), ce 29<sup>e</sup> jour de mars 2010

Guyline Houle, syndic  
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic  
1290, rue Saint-Denis  
Bureau 802  
Montréal (QC) H2X 3J7  
Tél. : (514) 282-8667  
Télec. : (514) 282-9667

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. (Article 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :  
LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de LES ENTREPRISES STEVE POIRIER INC., 1117, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec, H2L 2G6, Canada est survenue le 29<sup>e</sup> jour de mars 2010 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14<sup>e</sup> jour d'avril 2010 à 9h00, au 1230, RUE ST-DENIS, BUREAU 802 à Montréal (Québec).

Date à Montréal (Qc), ce 29<sup>e</sup> jour de mars 2010

Guyline Houle, syndic  
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic  
1290, rue Saint-Denis  
Bureau 802  
Montréal (QC) H2X 3J7  
Tél. : (514) 282-8667  
Télec. : (514) 282-9667

## AVIS DE VENTE

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 925758562, 925926783, 93046 2573, 928566586, 927153091, 925975643, COUR MUNICIPALE.

LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL (Partie(s) demanderesse(s)) vs. CORMIER, TEDDY (Partie(s) défenderesse(s)) LE 14 AVRIL 2010 À 10H00 HEURES DE L'AVANT-MIDI, AU DOMICILE DU DÉFENDEUR AU 746 À RUE ST-JEAN-BAPTISTE EN LA VILLE DE SAINT-MARTINE, DISTRICT JUDICIAIRE DE BEAURNARNOIS, SE-RONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE DÉFENDE-RESSE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN : - 1 PLAN- CHE À NEIGE SCOPE ROSSI- GNOL ET ACC. - 1 PLANCHE À NEIGE BURTON CRUZER 145 ET ACC. - 1 PAIRE DE PATIN COM- INTRUDER - 1 GUITARE JASMI- NE AVEC SUPPORT ET ACC. - 1 GUITARE BASE LANCER AVEC SUPPORT ET ACC. - 1 LOT DE DVD - 1 ORDINATEUR PORTA- BLE ACER ET ACC. CONDI- TIONS : ARGENT COMPTANT- MONTRÉAL, LE 1ER AVRIL 2010 CLAUDE PAYANT, HUISSIER DE JUSTICE GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL. : (514) 397-9277

## AVIS LÉGAUX &amp; APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344 Fax : 514-985-3340 Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

Sur Internet : [www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)

[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres)

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Ville de Westmount

## APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le vendredi 23 avril 2010, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la salle du conseil, à la même adresse, pour ce qui suit :

RÉHABILITATION DES CONDUITES D'EAU POTABLE PAR GAINAGE STRUCTURAL DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appel d'offres numéro : PW-2010-867

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus au bureau du directeur du Service des travaux publics situé au 1, rue Bethune à Westmount (n° de tél. : 514.989.5268) à compter du mercredi 7 avril 2010.

Un montant de cent dollars (100 \$) payable à la Ville de Westmount est exigible pour les documents d'appel d'offres et ce montant n'est pas remboursable.

La Ville de Westmount ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Nancy Gagnon  
Greffière adjointe de la Ville



Ville de Westmount

## APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le vendredi 23 avril 2010, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la salle du conseil, à la même adresse, pour ce qui suit :

RÉHABILITATION DES CONDUITES D'ÉGOUT PAR GAINAGE STRUCTURAL DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appel d'offres numéro : PW-2010-868

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus au bureau du directeur du Service des travaux publics situé au 1, rue Bethune à Westmount (n° de tél. : 514.989.5268) à compter du mercredi 7 avril 2010.

Un montant de cent dollars (100 \$) payable à la Ville de Westmount est exigible pour les documents d'appel d'offres et ce montant n'est pas remboursable.

La Ville de Westmount ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Nancy Gagnon  
Greffière adjointe de la Ville



Ville de Westmount

## APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le vendredi 23 avril 2010, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 05 dans la salle du conseil, à la même adresse, pour ce qui suit :

ACHAT DE PARCOMÈTRES ÉLECTRONIQUES ET BOTTIERS DE PARCOMÈTRES POUR LA VILLE DE WESTMOUNT

Appel d'offres numéro : PUR-2010-03

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus aux bureaux du Service de l'approvisionnement situés au 10, rue Bethune à Westmount (n° de tél. : 514.989.5244) à compter du mercredi 7 avril 2010.

Un montant de cent dollars (100 \$) payable à la Ville de Westmount est exigible pour les documents d'appel d'offres et ce montant n'est pas remboursable.

La Ville de Westmount ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Nancy Gagnon  
Greffière adjointe de la Ville

## ACTUALITÉS

Institut de la statistique du Québec

## Encore plus de femmes ont donné naissance

88 600 bébés ont vu le jour au Québec, mais la tendance à la hausse s'essouffle

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Quelque 88 600 bébés ont vu le jour au Québec en 2009, soit 1000 de plus que l'année précédente. Du jamais vu en 15 ans, a fait valoir l'Institut de la statistique du Québec, hier, tout en avertissant que la tendance à la hausse du nombre de naissances observée depuis 2003 s'essouffle.

«C'est le niveau le plus élevé depuis 1994, mais à la fin des années 1975, on s'est rapproché des 100 000 naissances. En 1990 aussi», fait remarquer Chantal Girard, qui est démographe à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). «Mais passer de 72 000 naissances comme on était en 2000 à presque 89 000, ce n'est pas rien comme progression», ajoute-t-elle.

Par contre, l'indice synthétique de fécondité a fléchi légèrement, passant de 1,735 enfant par femme en 2008 à 1,731 enfant par femme en 2009. «Les femmes avaient, en 2009, en moyenne le même nombre d'enfants que l'année d'avant, mais comme elles étaient un peu plus nombreuses, ça a donné un petit peu plus de naissances», explique Mme Girard. Donc, la croissance des naissances en 2009 s'explique essentiellement par un accroissement du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, selon l'ISQ.

La tendance à l'augmentation des naissances observée depuis six ans ralentit. «Depuis



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La croissance des naissances en 2009 s'explique essentiellement par un accroissement du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

quelques années, les naissances augmentaient de 4, 5, 6, 7 % certaines années. [Aujourd'hui], il ne nous reste qu'un tout petit élan.»

Par ailleurs, l'âge moyen à la maternité a atteint près de 30 ans (29,8 ans) en 2009. Les femmes qui accouchent de leur premier enfant ont en

moyenne 28 ans. «Les femmes ont plutôt préféré attendre d'avoir terminé leurs études, de s'être établies un peu mieux et ont leurs enfants de plus en plus tard. C'est comme si les femmes qui avaient 20 ans ou 25 ans au début des années 2000 avaient reporté à 28, 29, 30 ans leur maternité. Une partie de l'augmentation que nous avons observée est en fait une espèce de rattrapage. On semble être dans un nouveau calendrier», affirme la démographe de l'ISQ. «La tendance, qui remontait à une trentaine d'années où les femmes avaient leurs enfants de plus en plus tard semble se stabiliser. On observe une espèce de plafonnement», poursuit-elle.

L'indice synthétique de fécondité varie de 1,6 enfant par femme dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, toutes deux dans le peloton de queue, à 2 enfants par femme en Abitibi-Témiscamingue. Le Nord-du-Québec a pour sa part enregistré un indice de fécondité s'élevant à 2,9 enfants par femme.

C'est néanmoins dans la région de Montréal que la fécondité a le plus augmenté entre 2008 et 2009 (de 1,58 à 1,62). Précisément, 22 982 nouveau-nés y ont vu le jour l'année passée, soit 348 enfants de plus qu'en 2008. En contrepartie, c'est dans la région de la Côte-Nord que le taux de fécondité a le plus pâli (de 1,99 à 1,89).

Le Devoir

Recyclage

## Le Plateau passe du bac au sac

Le sac contient plus et évite la dispersion des papiers

JEANNE CORRIVEAU

À l'instar des arrondissements de Ville-Marie et de Verdun, le Plateau-Mont-Royal optera pour le sac de plastique pour le recyclage. Le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, a annoncé hier qu'à compter du 7 juin prochain, les résidents du Plateau devront utiliser le sac au lieu du bac vert pour déposer leurs matières recyclables en bordure de rue.

Le sac de recyclage fait partie d'une série de mesures adoptées par l'arrondissement pour améliorer la propreté sur le Plateau-Mont-Royal. Avec le sac, dont la capacité peut atteindre 100 litres au lieu de 65, on espère éliminer les problèmes liés à la dispersion des papiers qui s'échappent des bacs classiques lors des journées venteuses. «Au cours des deux jours qui suivent la collecte des matières recyclables, il faut des dizaines d'employés pour ramasser les papiers», signale M. Ferrandez. «Non seulement c'est du temps perdu, mais c'est aussi de l'argent perdu. En plus, c'est un travail sans fin et dévalorisant pour les employés.»

Quant au bac-sac que la ville centre avait commandé auprès d'un designer, il est toujours à l'étude et les premiers tests ne semblent pas concluants car il tend à se briser sous l'effet du froid, a indiqué M. Ferrandez.

L'arrondissement a également fait passer de quatre à huit le nombre d'inspecteurs afin de faire respecter les règlements liés à la propreté. De plus, des «équipes vertes» seront mises sur pied dans le cadre d'un projet-pilote afin d'assurer la propreté des carrés d'arbres et le verdissement de trois secteurs de l'arrondissement.

Les employés de l'arrondissement porteront d'ailleurs une attention particulière aux arbres de rue en incitant les citoyens à cesser d'y attacher leur vélo. Les vélos cadenassés aux arbres seront saisis et apportés à la cour de voirie. Les propriétaires ne pourront les récupérer que s'ils paient l'amende, variant entre 100 \$ et 1000 \$. En revanche, l'arrondissement compte installer 1500 espaces de stationnement supplémentaires pour vélos sur le territoire au cours des trois prochaines années.

Le Devoir

## Deux ex-cadres de la Ville recrutés par des firmes liées à la construction

JEANNE CORRIVEAU

Deux anciens cadres de la Ville de Montréal ont trouvé un emploi chez des firmes liées au domaine de la construction. L'ancien directeur de la division des travaux de la Ville, Robert Marcil, a été embauché par le Groupe SM alors que l'ex-directeur des affaires corporatives, Robert Cassius de Linval, travaille maintenant pour Béton Brunet, a révélé hier RueFrontenac.com.

Robert Marcil avait démissionné de son emploi à la Ville en juin 2009 après qu'une enquête interne eut démontré qu'il avait effectué un voyage en Italie à l'invitation de l'entrepreneur Joe Borsellini, président de Construction Garnier, une firme brassant des affaires avec la Ville. L'ex-directeur de la FTQ-Construction, Jocelyn Du-

puis, et Yves Lortie, de la firme Genivar, avaient également participé au voyage.

Le porte-parole de Groupe SM, Roch Landriault, a confirmé hier au Devoir que M. Marcil travaille pour cette entreprise depuis le 6 mars, mais il a ajouté qu'il est assigné à des dossiers internationaux, notamment à un projet en Arabie saoudite. Rappelons que cette firme avait notamment reçu pour mandat d'évaluer les coûts de décontamination des terrains du Faubourg Contrecoeur, un dossier qui avait suscité la controverse à la Société d'habitation et de développement de Montréal.

De son côté, Robert Cassius de Linval a été recruté par Béton Brunet, une entreprise de Salaberry-de-Valleyfield qui fabrique des produits en béton. Il y occupe les fonctions de responsable des opérations.

L'ex-directeur des affaires corporatives de la Ville avait été limogé à la suite de la publication du rapport du vérificateur général sur le contrat des compteurs d'eau. Il avait tout de même touché une indemnité de départ de 182 070 \$, mais il avait dû s'engager à ne pas accepter un emploi dans une entreprise ayant fait affaire avec la Ville dans l'année précédente.

Le président de Béton Brunet, Bernard Brunet, a indiqué hier que son entreprise n'avait pas eu de contrats avec la Ville de Montréal dans les 12 mois précédant l'embauche de M. Cassius de Linval, si ce n'est une facture de 250 \$ avec la Ville de Kirkland, une municipalité membre de l'agglomération de Montréal.

Le Devoir

## NON AU BLITZ DE NÉGOCIATION OUI À UNE VRAIE NÉGOCIATION

Les enseignantes et enseignants de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ne veulent pas d'une entente à la sauvette qui ne réglerait pas les problèmes de fond qui s'accumulent en éducation depuis plus de dix ans.

## IL FAUT :

- » obtenir plus de soutien pour répondre aux besoins des élèves en difficulté
- » réduire la précarité, particulièrement à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle
- » améliorer les conditions d'enseignement
- » réduire la taille des groupes
- » faciliter la conciliation travail-famille

**Les 30 000 enseignantes et enseignants membres de la FAE veulent une entente SATISFAISANTE et VÉRITABLEMENT NÉGOCIÉE**

Prendre le temps de négocier...

Défendre

l'école publique

FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT



www.lafae.qc.ca

## ÉDITORIAL

## Réfugiés

## Pas si efficace

Avec sa réforme majeure du système d'octroi du statut de réfugié, le gouvernement conservateur est persuadé que les demandes seront réglées en 19 mois plutôt qu'en quatre ans et demi, comme c'est le cas actuellement. Le problème, c'est que le nouveau processus ira si rondement que ce sont les «vrais réfugiés» qui en souffriront.



Sur papier, les chiffres sont impitoyables: 60 000 personnes attendent présentement que l'on statue sur leur demande de rester au Canada comme réfugiés. C'est ce qui a amené le ministre fédéral de l'immigration, Jason Kenney, à déposer un projet de loi qui vise à la fois à désengorger le système et à limiter le nombre de demandeurs du statut de réfugié, qui s'est élevé à plus de 33 000 en 2009.

Sa proposition mise sur l'efficacité: des fonctionnaires se prononceront d'abord sur les demandes soumises, entendues dans un délai de 60 jours. Les commissaires de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié — qui portent présentement un premier jugement — se limiteront dorénavant à entendre les appels, dans un délai de quatre mois maximum. Un dernier appel pourra encore être tenté auprès de la Cour fédérale, mais si la demande est finalement rejetée, les recours extraordinaires pour contourner cette décision seront extrêmement limités et la personne devra retourner dans son pays d'origine.

Hélas, les histoires humaines entrent souvent mal dans les cases bureaucratiques. Et la réalité, c'est que 60 jours, c'est bien court pour préparer le dossier d'un aspirant réfugié: le mettre en confiance pour qu'il ne cache rien de ce qu'il a vécu — et plus horrible aura été l'expérience, plus difficile sera la mise à nu —, puis trouver la documentation pour soutenir ses dires. Un délai de quatre mois s'impose, plaident les gens qui connaissent le secteur.

La politisation du système ne pourra également que nuire. Le pouvoir déterminant donné aux fonctionnaires n'a rien de rassurant quand on sait la mainmise qu'a le gouvernement Harper sur la fonction publique fédérale. Verra-t-on des luttes idéologiques, à la manière de ce qui se brasse au sein de l'organisme Droits et Démocratie, sommé de favoriser certaines causes et d'en ignorer d'autres? Les fonctionnaires ne jouiront pas de l'indépendance, déjà relative, des commissaires.

Enfin, la liste de pays sûrs qui sera établie, et qui privera leurs ressortissants de certains recours, dont le droit d'appel, tiendra à l'évidence compte de nos relations diplomatiques. Aujourd'hui, c'est le Mexique qui passe pour un pays sûr aux yeux du gouvernement canadien, en dépit de la criminalité et de la corruption qui y sévissent. Demain, ce pourra être la Chine si un gouvernement le juge bon pour préserver des liens économiques...

Le projet de loi se fonde aussi sur la prémisse que la plupart des demandes sont douteuses. Il s'inspire de l'approche sévère prise par la Grande-Bretagne en 2004: un succès si l'on se fie aux chiffres, une tristesse quand on en voit le fonctionnement. De vrais réfugiés n'arrivent pas à se qualifier et la mise sur pied de centres de détention pour les aspirants réfugiés a entraîné grèves de la faim et suicides. Est-ce là un modèle?

Et puis, quand les pays occidentaux dénoncent les hordes de demandeurs de statut de réfugié qui arrivent chez eux, ils oublient toujours deux choses. D'abord de dire que c'est une goutte d'eau par rapport aux millions de réfugiés qui trouvent asile dans les pays en voie de développement. Ensuite de parler de leur incohérence.

On ne peut à la fois restreindre l'aide internationale, comme le fait le dernier budget fédéral, et s'attendre à ce que les ressortissants des pays pauvres ne cherchent pas à améliorer leur sort en fuyant et en forçant, portés par leur désespoir, l'entrée de nos pays privilégiés.

jboileau@ledevoir.com

## Élections britanniques

## La férocité

C'est décidé: les Britanniques voteront le 6 mai prochain au terme d'une campagne électorale qui devrait se caractériser par une férocité dans le ton tranchant avec les scrutins antérieurs. Les assauts d'agressivité auxquels les observateurs britanniques de la scène britannique s'attendent vont être dopés par l'écart actuellement trop mince entre le premier ministre travailliste Gordon Brown et son principal adversaire, le conservateur David Cameron. Si ce dernier bénéficie, selon les sondages, d'une avance variant entre 4 et 10 %, le premier jouit d'une répartition géographique l'avantageant. En fait, pour que Cameron devienne calife à la place du calife, il lui faut récolter un minimum de 7 % de votes de plus que Brown pour disposer de la majorité. Une faible majorité.

Preuve de cette férocité, avant même qu'il annonce la date des élections Brown avait emprunté à l'arsenal du guerrier les accents de l'offensive tous azimuts. En effet, au cours des dernières semaines il s'est plu à affirmer et répéter que le Parti conservateur était un ramassis d'individus «superficiels et élitistes» qui, conséquemment, ne sont pas aptes à satisfaire les aspirations de l'Angleterre qui travaille dur jour après jour. Par un tour de passe-passe empreint d'un opportunisme bien trempé, celui qui fut, à titre de ministre des Finances de Tony Blair, le chantre de la déréglementation à gauche son discours pour mieux séduire une frange importante de l'électorat dégoûtée par les excès des *happy few* de la City. Et ça marche.

Depuis qu'il s'est posé en champion de la discipline des marchés et de la taxe sur les transactions financières, Brown a pratiquement gommé l'avance qu'avait Cameron l'hiver dernier. De 26 %, le travailliste a ramené l'avance en question à 8 %, parfois à 4 %. Or, on le répète, la répartition du vote travailliste étant géographiquement beaucoup moins concentrée que celle du conservateur, Cameron doit récolter 7 % et plus de bulletins que Brown.

Jusqu'à présent, les réactions de Cameron aux attaques du premier ministre ont mis en lumière ou confirmé son manque d'expérience, son déficit de confiance. En affichant son parti-pris pour un conservatisme «compassionnel», il a heurté ces millions de Britanniques pour qui l'expression rappelle celle adoptée par Bush. Et alors? On l'a peut-être oublié, mais lorsque Bush était à la Maison-Blanche, l'anti-américanisme était beaucoup plus prononcé au Royaume-Uni que sur le continent européen.

En fait, le meilleur allié de Cameron, du moins l'un des meilleurs, est le Parti travailliste lui-même. Cela fait maintenant des mois que cette formation est aux prises avec une guerre interne opposant les «blairistes» aux «brownistes». Derrière les rideaux, ceux-ci se livrent à un combat qui n'a rien à voir avec celui du fleuret moucheté. L'ennemi? La succession de Brown. Rien de moins. Les prétendants au trône pariant sur une défaite de Brown, donc sur sa démission, sont plus enclins à la lutte interne qu'externe. C'est la chance de Cameron.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

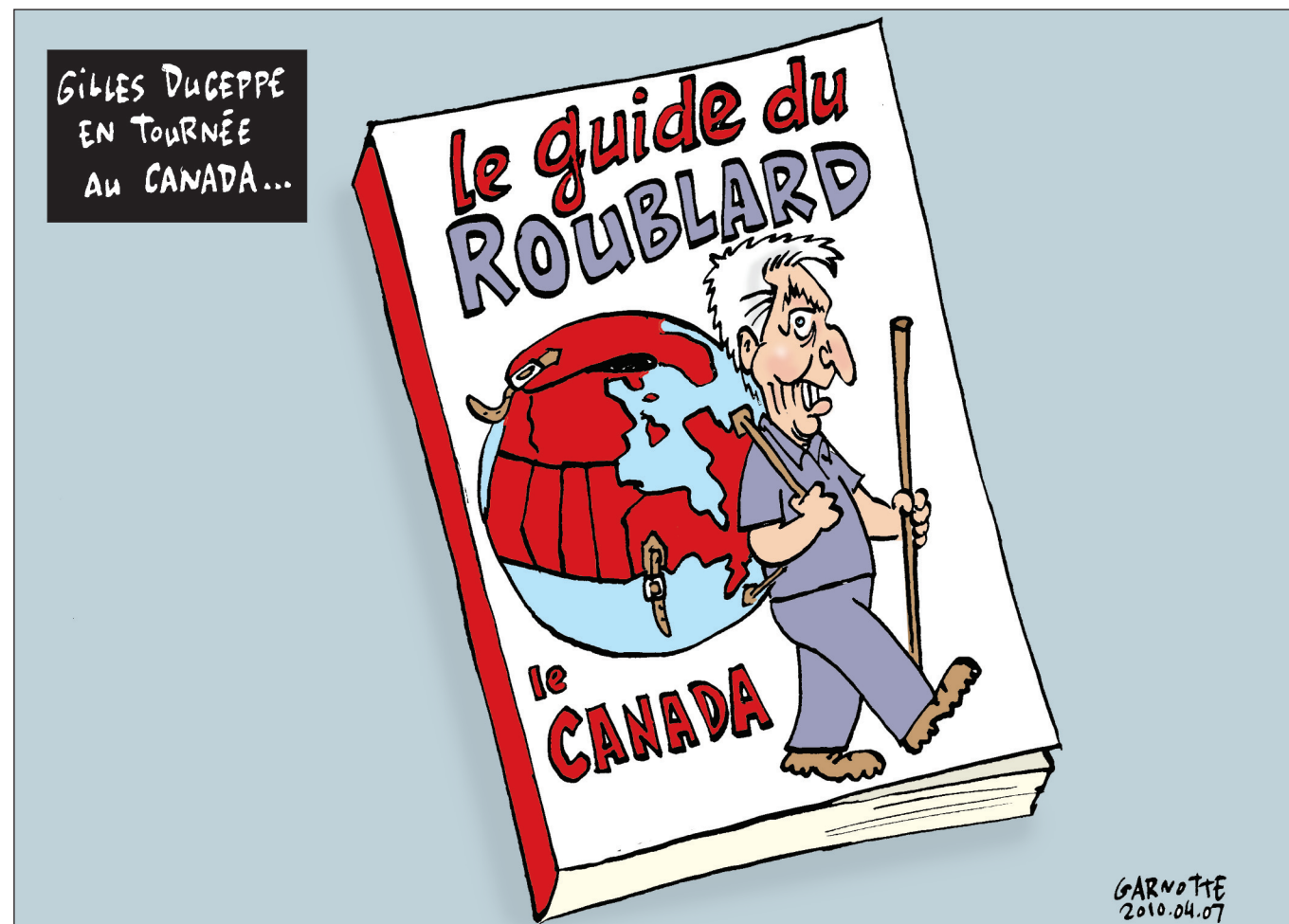
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## L E T T R E S

## Orford, ne te laisse pas plumer !

Dans le plus petit parc du Québec, on nous a échangé la montagne pour un marécage. Jean Charest, un fils de la région de l'Estrie, joue encore la montagne au poker en promettant de nous la redonner, lui qui nous l'a enlevée, mais peut-on le croire? Chaque fois qu'il allait perdre sa mise, chaque fois, même au risque de perdre son siège dans sa circonscription, il a changé à la dernière minute les règles du jeu. Voilà encore que le projet de loi 90 ouvre la porte sournoisement à la mainmise du privé sur nos terres publiques. Pour ajouter encore une plus-value aux condos qui, sous un maquillage écolo, déjà cernent le mont de toutes parts, on permettrait, dans des parties du parc jusqu'ici intouchées et zonées conservation stricte, la construction de liaisons entre la station de ski et les ensembles résidentiels prévus par André Léperance («ça passe ou ça casse») et la vaste propriété de Vertendre.

Au lieu de débusquer les riches contribuables qui échappent à l'impôt en plaçant des milliards dans les paradis fiscaux, au lieu de faire enquête sur les possibles liens criminels du monde de la construction, le gouvernement Charest va nous demander à nous de nous déposséder de nos biens pour aider les nantis et ses riches partisans. Ô Orford, ne te laisse pas plumer! Ô Orfordois, ne vous laissez pas ravir ce bijou

exceptionnel qu'étrangement Duplessis de la Grande Noirceur nous a donné en 1938. C'est dire où nous en sommes rendus aujourd'hui en 2010, sous un gouvernement pseudolibéral. On gruge la montagne tranquillement, on configure un appel d'offres de façon à exclure un modèle coopératif respectueux de la nature, et bientôt on nous demandera à nous, citoyens, de payer une «taxe santé Orford» de 200 \$ par personne. Pourquoi pas, ça irait avec le reste, n'est-ce pas?

Daniel Gagnon  
Montréal, le 4 avril 2010

## Winston Churchill vient de se réincarner

Je pense que Charest et Bachand se penchent pour Winston Churchill en promettant, à leur manière, «du sang, de la sueur et des larmes». Dans le récent budget, il y a indéniablement un zeste de courage. En effet, quelque chose doit être fait dans le vaste champ des fonds publics, des dépenses et des revenus. Mais il y a aussi dans tout cela une trompeuse apparence de grand courage. En effet, aucune vision, sauf de type comptable, ne donne à ce budget une existence susceptible d'ouvrir de nouvelles portes, d'entraîner de nouvelles perspectives à la fois solitaires et «lucides».

En fait, on va saigner la classe moyenne sans en donner beaucoup aux moins nan-

tis. Il n'y a aucun effort réel et soutenu pour traquer ceux et celles qui profitent éfrontement des abris fiscaux, des échappatoires fiscales, des paradis fiscaux et des mille moyens «techniques» qui permettent aux cossus et aux nantis de ne pas payer leur cote-part. Et dans le même sens il est clair que rien, absolument rien, n'est mis en place pour réduire les inégalités sociales et économiques. Ma note est donc de 65 %.

Jean-Serge Baribeau  
Montréal, le 31 mars 2010

## Le budget de la colère

Je suis viscéralement outré et hyper-révolté. Raymond Bachand a présenté un budget par lequel les honnêtes travailleurs et citoyens vont encore payer davantage, et les fortunés de notre société vont encore s'en tirer à très bon compte en continuant à profiter encore d'abris, de fuites et de paradis fiscaux de toutes sortes.

Ce budget est un indicateur assez évident que ce gouvernement, corrompu, exerce un mépris indéniable à l'égard du peuple québécois et que la défense des intérêts des intouchables membres de l'establishment, ces bandits à cravate, est la mission première du Parti libéral.

Le premier «sinistre» Charest prouve ainsi hors de tout doute que notre système féodal à la moderne fonctionne bien.

Jacques Sideleau  
Montréal, le 30 mars 2010

## LIBRE OPINION

## Hommage à Guy Paiement

MICHEL RIOUX

Longueuil

Animateur social, à la fois homme d'action et théologien de haut niveau, à jamais solidaire des plus démunis et des moins bien nantis, éveillé de consciences et prospecteur de sens, Guy Paiement, jésuite, a quitté ce monde à Pâques. Avec lui, un prophète s'en est allé.

Lui qui a passé sa vie à chercher des signes et à les déchiffrer, et qui n'a cessé d'expliquer la symbolique de la fête pascale, la plus importante pour les chrétiens, c'est cette journée-là qu'il a décidé de partir.

La soif de justice sociale qui l'a habité toute sa vie a conduit Guy Paiement à former des réseaux de solidarité pour «donner des mains à l'espérance», comme il le disait. Président et surtout animateur des Journées sociales du Québec, il était constamment à la recherche de signes. Il y a quelques mois, il avait mis sur pied la commission Emmaüs, qui avait regroupé près de 150 personnes préoccupées par les problèmes des temps présents. A cette occasion, il avait écrit: «Plusieurs parmi nous sont déçus devant l'abandon des promesses du concile Vatican II et la tendance de plusieurs responsables à se réfugier dans le cénacle. La chose n'est pas tellement différente de ce qui se passe dans la société où, malgré les crises qui la traversent, on semble se satisfaire des solutions d'hier et s'étourdir dans le monde du spectacle.»

Il ajoutait pourtant, et c'était là l'expression de sa volonté de saisir les messages de l'Esprit, qu'il se préparait quelque chose de neuf et que ce quelque chose affleurait dans plusieurs de nos efforts. Il disait aussi que «la foi devait avoir de la terre après les

pieds». Autrement dit, pour Guy Paiement, avoir la foi exigeait qu'on passe à l'action, qu'on agisse.

Préoccupé par les problèmes de la faim, il avait présidé il y a une quinzaine d'années la Table de concertation sur la faim et le développement social de Montréal, où il avait réussi à faire travailler ensemble organismes communautaires et représentants municipaux et gouvernementaux. Animateur au centre Saint-Pierre, Guy Paiement a ouvert la conscience de centaines de personnes aux problèmes causés par l'absence de justice sociale. Pour démythifier l'économie, il a publié en 1997 *L'Économie et son arrière-pensée*.

Il y a quelques jours, Guy Paiement avait regardé avec beaucoup d'émotion la vidéo des funérailles de Pierre Falardeau. En septembre dernier, il avait accepté avec joie de présider les funérailles du cinéaste. Même affaibli par la maladie, le verbe de Guy Paiement avait retenti dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Rarement une parole a-t-elle porté comme celle-là auprès des quelque 2000 personnes présentes. Il faut avoir entendu les applaudissements qui ont marqué cette célébration pour comprendre à quel point Guy Paiement avait su trouver les mots justes pour être en phase avec ces hommes et ces femmes de tous horizons venus témoigner de leur solidarité envers le cinéaste.

D'entrée de jeu, Guy Paiement avait donné le ton en rappelant que Falardeau, comme Jean le baptiste, fustigeait les autorités qui bloquaient le changement vers un monde plus juste. Il avait choisi l'évangile de Luc où Jésus tombe à bras raccourcis sur les pharisiens et les scribes: «Malheur à vous, hypocrites qui laissez de côté la justice et l'amour de

Dieu. Vous aussi, légistes, qui chargez les hommes de fardeaux accablants.» Il avait rappelé que cette charge contre le pouvoir en place avait mené Jésus à sa perte.

Le célébrant, sous les applaudissements de la foule, avait ajouté qu'on ne pourrait pas faire taire la voix de celles et ceux qui dérangent les riches et les puissants «pour que tous aient accès à la table et soient traités dignement, pour que les richesses, les savoirs et les pouvoirs soient redistribués autrement».

Après la cérémonie, j'ai vu des dizaines de personnes lui serrer la main et lui dire à peu près ceci: «S'ils étaient tous comme vous, on serait encore là!» Il avait su toucher l'âme de ces gens et traduire avec clarté les sentiments qui les habitaient. «Je n'ai pas besoin de canoniser ici Pierre Falardeau», avait-il dit. «Mais je sais qu'il a voulu faire sien le destin de tout un peuple, un peuple dépossédé par les puissants et les intriguants. A ce titre, il mérite plus que notre admiration. Il s'est tenu debout et nous invite à faire de même. Il est une voix qui amène les enfants de demain à nous regarder dans les yeux et à nous demander: quel bonheur êtes-vous en train de nous préparer? Quelle société, quel environnement, quel vouloir-vivre ensemble allez-vous nous laisser? Qu'il en soit chaleureusement remercié. Car le neuf dont nous avons besoin se trouve dans cette direction.»

Avec hier Pierre Falardeau et Pierre Vadeboncoeur, et Guy Paiement aujourd'hui, le Québec est en deuil d'hommes phares qui, chacun à leur manière, ont dit les espoirs, ont porté les projets et ont ouvert les yeux de ce peuple constamment à la recherche de ses repères. Un peuple qui décidera un jour de «se remettre debout», comme ils l'ont souhaité.

## IDÉES

Église Très-Saint-Nom-de-Jésus

## L'encan Montréal-Toronto

ROBERT CADOTTE, RÉJEAN CHARBONNEAU, MARIFRANCE CHARETTE, MICHEL GAUTHIER, PAUL LABONNE, COLETTE LABEL ET JOSETTE SOSA

Membres de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve

**L**e grand encan du Québec est ouvert, mesdames et messieurs. Premier lot. Grandes orgues de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, 90 jeux, 6500 tuyaux. Valeur artistique exceptionnelle. Récemment restaurées au coût de 650 000 \$. Valeur à neuf: 2,5 millions. Considérées parmi les plus beaux instruments en Amérique. Sixièmes plus grandes orgues au monde lors de leur inauguration en 1915.

— I'll take it!  
— Une fois. Deux fois. Trois fois. Vendues à la cathédrale de Toronto!

— Deuxième lot: bâtiment de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus. Orgue non compris. Architectes: Charles Reeves et Albert Mesnard. Décorateur: T. X. Renaud. Son œuvre la plus importante et la mieux conservée. Décorateurs associés: les célèbres Alexandre Carli (sculpteur) et Georges Delfosse (peintre).

Allons messieurs, dames, il s'agit d'une église exceptionnelle jadis considérée comme la cathédrale de l'Est. Un petit effort. Personne ne dit mieux qu'un dollar?

Une fois, deux fois, trois fois. Vendue à l'entreprise de démolition Je-me-souviens inc.

## Farfelu ?

Un scénario farfelu que cet encan inspiré d'une chanson de Félix Leclerc? Hélas non! Tout récemment, le quartier Hochelaga-Maisonneuve a appris qu'il était envisagé très sérieusement par le diocèse de Montréal. La cathédrale de Toronto a récemment fait une offre d'achat pour les grandes orgues de Très-Saint-Nom-de-Jésus. La décision doit être prise en juillet. Dans quatre mois.

Pour compléter le tableau, des réparations urgentes sont nécessaires pour consolider un mur et la façade en pierre grise. La facture: un million. Comme il en coûte 100 000 \$ par année pour maintenir dans son état actuel l'église et ses œuvres d'art, l'archevêché se dit incapable d'assumer la facture. Après les sièges sociaux, le patrimoine religieux?

A part les ha! et les ho!, les Québécois ont regardé partir les sièges sociaux de Montréal vers Toronto en se contentant de le déplorer. Il ne s'agissait que de déplacements de personnes, croyait-on. On en voit aujourd'hui les effets.

## Trésor en fuite

Maintenant, voilà qu'on s'attaque à notre patri-



ATELIER D'HISTOIRE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Ce sont nos ancêtres qui ont sué sang et eau pour construire et décorer cette merveille. Ils étaient 5000 paroissiens.

moine le plus précieux. Il faut qu'il soit spectaculaire, cet orgue, pour que Toronto décide de l'acheter pour sa cathédrale. Surtout quand on sait qu'il en coûtera plusieurs centaines de milliers de dollars pour le déménager dans la métropole canadienne.

Et nous, pendant ce temps, nous allons regarder partir ce trésor patrimonial. Avec des ho! et

des ha!, n'en doutez pas. Ça soulage. On a l'impression d'avoir fait quelque chose en éprouvant ce sentiment de colère. En réalité, nous n'aurons rien fait d'autre que des ho! et des ha!

## Double saccage

En déménageant cet orgue, on aura fait un double saccage. D'abord, dilapider un patrimoine

irremplaçable restauré à grands efforts et à grand prix. Mais aussi, on aura détruit la moitié de la valeur de cette église, car il n'y a pas que l'orgue qui soit exceptionnel à Très-Saint-Nom-de-Jésus. Il y a aussi la décoration intérieure.

On doit à Renaud la décoration de plus de 200 églises au Québec, en Ontario et aux États-Unis. L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus est sa réalisation la plus imposante. Elle est demeurée pratiquement intacte jusqu'ici, contrairement à une grande partie de son œuvre. À l'époque de la folie des grands de la ville de Maisonneuve, le mandat qui a été donné à Renaud était clair: «Cet te décoration sera faite en grande partie sur fond d'or... afin de faire un des plus beaux travaux de la province dans ce genre.»

Le contrat était si ambitieux qu'il s'est adjoint pour l'occasion des collaborateurs célèbres. Les quatre anges qui surplombent le maître-autel sont du sculpteur Alexandre Carli. C'est le même Carli qui a réalisé la fameuse frise de 320 personnages (grandeur nature) de l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga. Renaud a par ailleurs confié à Georges Delfosse la réalisation de l'imposant tableau de la Pentecôte au-dessus du chœur.

## Une merveille

Tout est démesuré dans cette église de la banlieue montréalaise du début du XX<sup>e</sup> siècle. On pense à ses cloches — le bourdon pèse 2265 kg — ou à ses vitraux importés de France pendant la Grande Guerre alors que le plomb était réservé à la fabrication de munitions et son exportation, rigoureusement interdite.

Ce sont nos ancêtres qui ont sué sang et eau pour construire et décorer cette merveille. Ils étaient 5000 paroissiens. Ce sont aussi les citoyens qui se sont cotisés en 1996 pour relancer la restauration des grandes orgues. C'est la même communauté locale qui a créé le festival international Orgue et couleurs pour faire revivre les grandes orgues. Et voilà qu'on s'apprête à vendre à l'encan cet héritage.

## Faire quelque chose

Nul besoin d'être catholique pour estimer que ce trésor patrimonial doit être protégé à tout prix. Il n'est pas nécessaire de croire à Amon-Ré pour vouloir préserver les pyramides d'Égypte.

Nous espérons simplement que nous serons lus. D'abord par nos gouvernements. Par notre ville. Mais aussi, par ceux qui ont assez d'argent pour sauver ce trésor. Quels beaux centre et musée de l'orgue cela ferait! On pourrait y enseigner aux jeunes cet instrument en pleine renaissance. Un ordinateur avant son temps.

On pourrait continuer à produire des spectacles comme l'a fait Orgue et couleurs depuis 10 ans. On pourrait même y abriter de petits orgues récupérés au hasard des abandons d'églises. On pourrait y faire bien d'autres choses. Ou bien, on pourrait laisser partir ces grandes orgues vers Toronto.

## Réforme de la Loi électorale

## La mixité égalitaire

ÉLAINE HÉMOND

Consultante et formatrice, l'auteure a créé le groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) ainsi que le Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG).

**A**u-delà des discussions autour de la parité, des quotas, de mesures incitatives à l'élection des femmes, en 2010, une valeur fait consensus: l'égalité politique et citoyenne des femmes et des hommes. Pour la concrétiser dans les faits, pourquoi le Québec n'innoverait-il pas en inscrivant dans sa Loi électorale le concept de mixité égalitaire, avec une zone 40-60?

À cet effet, j'ai profité de la récente commission parlementaire sur le projet de loi 78 (réforme de la Loi électorale) pour rappeler au législateur l'importance de l'association équitaine des femmes et des hommes là où se prennent toutes les décisions concernant le quotidien et le futur de notre société. J'ai aussi profité de ce projet de loi pour recommander que l'on y inscrive le concept de la mixité égalitaire.

## Plus d'actualité que jamais...

Comme plusieurs Québécoises, je suis souvent invitée à l'étranger pour présenter notre vision de l'égalité politique des femmes ainsi que les actions menées en ce sens sur diffé-

rents terrains. Sur la scène internationale, le Québec est en effet perçu comme avant-gardiste en ce qui a trait à la présence des femmes en politique.

Cette réputation est toutefois de moins en moins fondée et, actuellement, le Québec n'est plus dans le peloton de tête quant à la mixité des instances élues. Alors qu'en 1998, avec 23 % de femmes à l'Assemblée nationale, le Québec (s'il avait figuré au palmarès de l'Union interparlementaire) se serait situé dans les douze premières assemblées en regard de la place des femmes, en 2010, 26 Parlements dans le monde le dépassent. Quant au palier municipal, c'est à pas de tortue que nous avançons. Au Québec, moins de 16 % des maires sont dirigées par des femmes.

Derrière les avancées spectaculaires réalisées depuis dix ans dans un grand nombre de pays sur les cinq continents se trouvent les efforts, la créativité et la volonté politique de gouvernements nationaux et d'organisations supranationales. Un récent communiqué de l'Union interparlementaire indique que tous les pays leaders en ce domaine se sont donné des moyens favorisant l'engagement des femmes en politique (mode de scrutin proportionnel ou mixte, quotas ou lois, voire sièges réservés, et mesures spécifiques — réglementaires, incitatives, coercitives, financières ou autres).

## Cabinets paritaires

Bien sûr, le Québec s'est, depuis 1999, donné lui aussi certains moyens favorisant l'implication politique des femmes. Associant le Secrétariat à la condition féminine du Québec, des groupes de femmes, des militantes de partis, des élus et certains établissements universitaires, de nombreuses réalisations inédites ont été mises en œuvre.

Résultat: le nombre de femmes candidates et élues s'est légèrement accru lors de la plupart des élections depuis dix ans. Toutefois, c'est surtout en regard de la motivation et de la confiance des femmes en leur potentiel politique que les principaux progrès ont été accomplis. La nomination par le premier ministre Jean Charest de cabinets paritaires, en 2007 et en 2008, a également inspiré bon nombre d'entre nous.

Cependant, malgré la créativité et l'énergie déployées, malgré certains gestes courageux de personnalités politiques, depuis quelques années les avancées quantitatives sont minimes et certains reculs ont même été notés.

## Égalité juridique

Devant ces constats, il faut convenir que sans l'affirmation officielle de la nécessité de l'égalité aux postes de pouvoir, sans la mise en œuvre d'efforts concertés pour y arriver et sans

l'adoption de règles engageant les partis politiques, le Québec continuera à stagner en deçà du 30 % de femmes élues dans tous les ordres de gouvernement. J'ai la certitude que ce n'est pas ce que veut le gouvernement du Québec, ni ce que veut la population.

Mon mémoire met donc en lumière un projet susceptible d'amener le Québec à rejoindre les États avant-gardistes de la planète et, si possible, à les devancer. Le Québec prolongerait ainsi au niveau de son *modus vivendi* démocratique les actions menées depuis cinquante ans par ses différents gouvernements, notamment en matière d'égalité juridique.

J'ai proposé dans ce mémoire que la notion de mixité égalitaire (zone 40-60) soit inscrite dans les fondements démocratiques et électoraux du Québec; que des règles assurant la concrétisation de cette répartition du pouvoir entre les femmes et les hommes soient adoptées.

Ce faisant, le Québec: ■ ancrera dans les faits la valeur d'égalité dont il se réclame sur toutes les tribunes; ■ se démarquera par une approche inédite et souple de l'égalité; ■ démontrera son ouverture à la venue de politiciens issus d'horizons différents — ce que réclament les citoyens en cette période d'intense cynisme;

■ se donnera une balise qui prévoira un retournement de la situation et limitera un éventuel dépeuplement du nombre de femmes élues.

## Recommandations

1- Que le Québec inscrive dans sa Loi électorale le principe de «zone de mixité égalitaire» imposant que toutes les instances démocratiques soient composées de représentants des deux sexes, dont aucun n'est présent à plus de 60 %.

2- Que, pour garantir l'atteinte de cette zone de «mixité égalitaire», les partis soient, dès les prochaines élections, tenus de présenter autant de femmes que d'hommes. Cette parité des candidatures donne une assurance raisonnable que la zone de mixité égalitaire (40-60) sera atteinte aux élections.

3- Qu'en période de rattrapage, les partis bénéficient de financement accru pour accueillir, accompagner, soutenir et faire élire des femmes.

4- Que tous les partis se dotent d'un plan d'action visant l'égalité et qu'ils aient à rendre compte annuellement au DGEQ des stratégies et moyens mis en œuvre à cet égard, ainsi que des résultats obtenus.

5- Que le gouvernement du Québec continue à soutenir la préparation de candidates dans le cadre non partisan des écoles Femmes et Démocratie qui, depuis 2004, ont accueilli

plus de 300 femmes attirées par politique.

## Décision politique

Enfin, au-delà du principe de l'égalité hommes-femmes, il y a fort à parier qu'un meilleur équilibre des genres à tous les postes décisionnels aura des répercussions positives sur l'ensemble des dossiers politiques, économiques et sociaux.

Pour assurer la mise en œuvre de l'égalité politique des femmes et des hommes dans notre société, les partis sont bien sûr incontournables. Étant financés par les deniers publics et la population elle-même, non seulement doivent-ils être associés à l'adoption du principe de la mixité égalitaire, mais il leur revient d'agir comme courroie d'application de cette égalité qui, il faut bien l'admettre, ne s'atteindra pas sans décision politique. À l'heure d'envisager l'augmentation du financement public des partis, il convient de préciser, d'accroître et d'ancrer leur imputabilité démocratique, notamment en regard de l'égalité des sexes.

Enfin, faut-il le rappeler, tout comme le principe de la division géographique du pouvoir n'est pas remis en cause, j'ai la certitude que la répartition du pouvoir entre les femmes et les hommes prendra racine, au Québec comme ailleurs, et qu'avec les années elle s'affirmera comme une norme inéluctable de la justice citoyenne et démocratique.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munzer (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Ellyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## VOYAGE

SUITE DE LA PAGE 1

un restaurateur friand d'écrevisses. Une fois dans les vieux pays, ils s'échapperont de leur cage et s'organiseront pour faire reconnaître la présence des écrevisses en France jusqu'en 1632.

Ces références ne sont pas le fruit du hasard; Zachary Richard est passionné de l'histoire de la Louisiane et peut en parler des heures durant sans s'interrompre. Lorsqu'il s'agit de causer livres, il aime rappeler que le XIX<sup>e</sup> siècle a vu passer bien des romans de la Louisiane. Il cite par exemple L'Athénée louisianais, fondé par Alfred Mercier, qui aurait témoigné du déclin de la culture française aux États-Unis. «Ma grand-mère était lettrée en français», souligne Zachary Richard. Après le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le français est «banni» de la place publique louisianaise et la littérature de la Louisiane s'essouffle. On n'y publiera plus de romans. Du moins jusqu'à l'apparition de Téléphore et 'tit-Edvard, dont l'épopée en trois tomes signée Zachary Richard débute en librairie en 1999.

Entre-temps, c'est en poésie que la littérature louisianaise francophone a survécu. Et Zachary Richard n'y est pas étranger non plus. En 1976, il participe à un collectif de poètes louisianais contemporains qui s'intitule *Cris sur le bayou*. Naissance d'une poésie acadienne en Louisiane. L'ouvrage sera publié aux éditions Intermède à Montréal. Car, encore aujourd'hui, il n'existe pas de maison d'édition francophone en Louisiane. Seules les éditions Perce-Neige, de Moncton, dédient à cette littérature une collection intitulée «L'Acadie tropicale».

## L'état de survivance

La culture francophone en Louisiane demeure en état de survivance, explique Zachary Richard. En 1900, explique-t-il, 85 % de la population du sud-ouest de la Louisiane était francophone. En 1950, cette proportion a chuté à 50 %. Lors du recensement de 1990, 500 000 Louisianais ont coché l'appartenance au groupe cajun sur le formulaire du recensement. En 2000, peut-être à cause d'une modification du formulaire de recensement, seulement 50 000 personnes ont écrit être d'appartenance cajun. «Une chute de 90 % en 10 ans», constate Zachary Richard. Alors que ses propres grands-parents étaient unilingues francophones, ses parents ont ensuite appris et parlé surtout l'anglais, notamment après que son père eut combattu durant la Deuxième Guerre mondiale sous la bannière américaine.

«Je me souviens d'avoir pris des cours de français langue seconde à l'école. L'enseignante avait demandé: qu'est-ce qui parle français ici? Trois enfants avaient levé la main. Elle nous avait dit: maintenant, je vais vous apprendre à bien parler français», raconte-t-il.

C'est lorsque Zachary Richard fait l'acquisition d'un accordéon diatonique cajun qu'il se met à plonger dans l'histoire de la Louisiane. Lors d'un séjour en France, il est acclamé pour les chansons traditionnelles qu'il chante en français, plus encore que pour ses propres chansons, qui sont alors en anglais. Au cours d'un séjour au Québec, il se rapproche de la mouvance nationaliste, qui est proche de ses propres valeurs, acquises notamment dans les mouvements de protestation contre la guerre du Vietnam, et propagée à travers la «protest song» américaine.

Aujourd'hui, Zachary Richard se partage entre la maison construite près de Lafayette et le Québec. Il n'est cependant pas canadien et demeure citoyen américain. Il ne cultive pas l'amertume et ne cherche pas à résoudre le passé. Il dit d'ailleurs avoir déjà eu des prises de bec avec feu le polémiste québécois Pierre Falardeau à ce sujet. Pour lui, refuser le passé ou sombrer dans la nostalgie d'un autrefois meilleur est «un piège».

Le dernier disque de Zachary Richard était en anglais. Et la chanson continue d'occuper une première place dans son cœur. Les aventures de Téléphore et de 'tit Edvard, c'était d'abord et avant tout un projet de famille avec sa fille Sarah, une «agnippe», comme il aime le dire en utilisant un mot cajun, c'est-à-dire un petit extra dans sa vie de chanteur.

Le Devoir



LUCY NICHOLSON REUTERS

Selon le plan en préparation, si le quart du parc automobile québécois était rechargé chaque soir, cela mobiliserait tout au plus 2 % du réseau hydroquébécois.

## ÉLECTRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Les hybrides rechargeables sont en réalité des véhicules tout électriques dotés de petits accumulateurs qui peuvent être rechargés en route grâce à une génératrice montée sous le capot. Ce dernier type de véhicule épargne aux contribuables la construction d'un réseau urbain de recharge, contrairement aux tout-électriques, en raison de leur autonomie totale. Ils peuvent cependant combler en mode électrique 80 % des besoins en déplacements des automobilistes en milieu urbain, ce qui réduit d'autant leur consommation de pétrole.

Selon ce plan d'action, Québec entreprendra dès l'automne prochain une vaste campagne de sensibilisation et de promotion des VE en plus d'organiser des projets de démonstration. L'achat en 2010 de 50 Miev de Mitsubishi, annoncé au Salon de l'auto en janvier, n'est toutefois pas mentionné dans le document et la proposition semble désormais ouverte à tous les constructeurs. Il en est de même pour un autre achat de 150 tout-électriques prévu en 2011.

Québec estime qu'il est primordial de consolider le noyau actuel de constructeurs, d'assembleurs, de concepteurs et de fabricants de pièces d'ici. On y retrouve notamment les Zenn, Nemo, Novabus, Paccar, Preciad, Wattman Trains et Bombardier Produits récréatifs, sans parler des 25 fabricants de pièces et de systèmes en activité à qui Québec réserve un soutien de 25 millions pour éteffer son aide à l'investissement de 15 à 25 % et de 25 à 40 % le soutien fiscal au développement des produits.

De plus, Québec entend mettre sur pied une table de concertation pour l'expansion de cette filière industrielle qui réunira les constructeurs, les assembleurs, les centres de recherche, etc., afin de déterminer notamment leurs besoins de financement et de main-d'œuvre et de les aider sur les marchés d'exportations.

## Réduire la dépendance au pétrole

Le plan d'action de Québec cible deux objectifs: réduire notre dépendance au pétrole et nos émissions de gaz à effet de serre. Il est totalement muet sur la réduction de la pollution urbaine, probablement un effet de l'absence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) jusqu'à tout récemment dans la préparation du plan.

Plusieurs aspects techniques du document laissent par ailleurs songeur, probablement un effet cette fois de l'absence du ministère des Transports dans le comité de conception du plan d'action. Ce dernier a été animé en 2010 par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), qui s'y fait l'écho des préoccupations

d'Hydro-Québec, et par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Pour ces deux ministères, le Québec a plusieurs «atouts» pour développer la filière du VE et y intéresser les investisseurs, dont un savoir-faire déjà solide et reconnu, des entreprises et des centres d'expertises bien cotés. Mais on se dit conscient à Québec du fait que les grandes alliances stratégiques sont en train de se faire à l'échelle mondiale entre les grands et qu'il est

temps d'aider nos entreprises à se tailler une place à ce niveau avant qu'il ne soit trop tard. L'immense production électrique du Québec est aussi un atout, précise le document, ce qui explique que les deux ministères voient déjà Hydro-Québec en train de planifier le futur réseau de recharge urbain, comme si ses échecs retentissants dans cette filière — notamment avec le moteur-roues — ne soulevaient pas des questions sérieuses.

De plus, ce plan d'action ne dit pas si l'ensemble des contribuables ou seuls les automobilistes utilisateurs paieront la note du futur réseau de recharge, s'il sera la propriété d'Hydro-Québec ou du secteur privé, qui opère déjà les stations-service.

Selon le plan en préparation, si le quart du parc automobile québécois était rechargé chaque soir, cela mobiliserait tout au plus 2 % du réseau hydroquébécois. Mais on y propose néanmoins d'approfondir la question.

Le plan prévoit aussi qu'il faudra intégrer les véhicules électriques dans la planification des transports collectifs afin de ne pas accroître la congestion routière avec des véhicules moins polluants. Mais on est conscient du fait qu'il faudra faire quelque chose pour la sécurité des piétons et des autres utilisateurs des routes, qui entendront beaucoup moins arriver ces véhicules, plus silencieux.

Québec songe aussi à des initiatives comme doter de points de recharge en priorité les stationnements incitatifs, aux portes des réseaux de transports en commun, une autre filière que Québec entend électrifier en priorité. Il se propose aussi de donner l'exemple par des achats importants dès 2010 pour parvenir à électrifier un tiers du parc gouvernemental d'ici 2020. Celui-ci compte présentement 3400 véhicules à moteur thermique.

Enfin, le plan prévoit aider financièrement les acheteurs de véhicules électriques en maintenant des crédits d'impôt — le dernier budget ne parlait pas de leur maintien — pour les véhicules électriques personnels. Québec songe aussi à rembourser 30 % du coût additionnel des camions électriques jusqu'à un plafond de 15 000 \$ et à aider financièrement les compagnies de taxis à passer aux VE.

Le Devoir

## NUCLÉAIRE

Le président américain sera l'hôte d'un sommet consacré à la sécurité et à la non-prolifération nucléaires la semaine prochaine

SUITE DE LA PAGE 1

Chaque nouveau président américain doit présenter au Congrès une *Révision de la posture nucléaire* (NPR: Nuclear Posture Review). Barack Obama avait suscité de grands espoirs chez les pacifistes en exprimant, l'an dernier à Prague, le souhait de voir le monde se débarrasser de toutes les armes nucléaires.

C'est d'ailleurs dans la capitale tchèque que le président américain, lauréat du prix Nobel de la paix 2009, doit signer demain avec son homologue russe, Dmitri Medvedev, un nouveau traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, qui remplacera le traité START venu à échéance à la fin de l'année dernière. En vertu de ce nouveau pacte, les deux pays ont convenu de limiter leur arsenal stratégique à 1550 têtes nucléaires chacun.

La semaine prochaine, le président américain sera l'hôte, à Washington, d'un sommet consacré à la sécurité et à la non-prolifération nucléaires.

Le mois prochain, les diplomates du monde entier doivent par ailleurs s'atteler à New York à la révision périodique du TNP.

## Renforcement du militaire traditionnel

La révision de la doctrine nucléaire américaine par Barack Obama, qui dissipe une partie de l'ambiguïté maintenue par ses prédécesseurs, devrait contribuer à crédibiliser ses appels au désarmement à l'occasion de ces rendez-vous internationaux.

Dans une entrevue accordée au *New York Times* et publiée hier, le président américain a promis de travailler à une réduction des armes nucléaires au-delà de ce qu'exige le nouveau traité START. «Nous allons continuer à chercher les occasions de réduire notre posture nucléaire, travaillant avec la Russie, mais aussi avec l'OTAN», a-t-il affirmé.

Si la doctrine nucléaire de Barack Obama prévoit la réduction de l'arsenal nucléaire des États-Unis, elle prévoit également un renforcement de leurs capacités militaires traditionnelles.

«La menace d'une guerre nucléaire mondiale est devenue lointaine, mais le risque d'une attaque nucléaire a augmenté», affirme la nouvelle *Revue de la posture nucléaire* américaine.

«L'arsenal nucléaire massif que nous avons hérité de la confrontation bilatérale pendant la guerre froide est mal adapté pour répondre à la menace de terroristes suicidaires et de régimes hostiles qui sont à la recherche d'armes nucléaires», précise le document. Il est par conséquent essentiel que nous ajustions nos politiques et notre posture nucléaires aux priorités les plus urgentes, soit la prévention de la prolifération et du terrorisme nucléaires.»

En clair, selon Washington, la menace nucléaire a augmenté, mais vu sa nature différente, c'est par des moyens autres que les armes de ce type que les États-Unis et leurs alliés pourront le mieux y répondre. Certains élus démocrates, de même que des organisations pacifistes, auraient souhaité que les États-Unis renoncent de façon absolue à utiliser l'arme nucléaire les premiers.

Selon les nouvelles dispositions révélées hier, les États-Unis y renonceraient même dans l'éventualité où un adversaire les attaquerait à l'aide d'armes chimiques ou bactériologiques, voire par une cyberattaque. Toutefois, si les États-Unis devaient faire face au risque d'une attaque bactériologique «dévastatrice», ils se réserveraient le droit d'une frappe nucléaire.

La présentation de la nouvelle «posture nucléaire» américaine a été repoussée de plusieurs mois en raison de vifs débats au sein du gouvernement et parmi les hauts gradés militaires.

Le monde compte actuellement huit États disposant d'arsenals nucléaires, dont cinq — les États-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et la Chine — qui en ont fait l'acquisition avant l'entrée en vigueur du traité de non-prolifération dont ils sont signataires. Trois autres — l'Inde, le Pakistan et Israël — n'ont jamais signé ce traité. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003.

Le Devoir

Avec Reuters et l'Agence France-Presse

## EN BREF

## Labeaume offre ses excuses au Devoir

Le maire de la Ville de Québec, Régis Labeaume, a fait savoir qu'il n'entendait aucun recours contre la journaliste du *Devoir* Isabelle Porter, qu'il avait malmenée la semaine dernière, notamment à l'occasion de la conférence de presse où il a annoncé la résiliation du contrat du consultant en marketing Clotaire Rapaille. M. Labeaume a aussi offert ses excuses à la reporter. «Je ne ferai pas de poursuites pour les raisons suivantes: il y a des gens qui écoperaient là-dessus et qui ne le méritent pas», a affirmé M. Labeaume. — *Le Devoir*

## HAREL

SUITE DE LA PAGE 1

Lors d'un entretien téléphonique hier, Soraya Martínez a indiqué que la direction du parti ignorait les détails de la loi concernant les cautionnements et que lorsqu'on avait constaté la bévue, il était trop tard pour y remédier.

«C'est vraiment une erreur de bonne foi, a-t-elle expliqué. Dès qu'on l'a su, on a sollicité une rencontre avec le directeur général des élections du Québec [Marcel Blanchet] et notre institution financière pour faire état de la situation. On s'est tout de suite mis en œuvre pour normaliser cette situation. D'ailleurs,

on est en train de régulariser la situation.»

Les cautionnements seront scindés en deux pour se conformer à la loi et la presque totalité des élus aurait déjà trouvé les personnes qui assumeront la responsabilité des autres sommes de l'emprunt, a expliqué Mme Martínez. Pour ce qui est du cautionnement de Mme Harel, Mme Martínez a indiqué que les revenus de quelque 40 000 \$ générés par l'activité de financement du 30 mars dernier seront utilisés pour régulariser sa situation.

Vision Montréal n'a obtenu aucune assurance du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) qu'il ne sévirait pas à son endroit. «Voyant qu'on a corrigé la situation, on espère que le DGEQ va miser sur la bonne foi

du parti. Ce sera à lui de décider», a dit Mme Martínez.

À ses yeux, le fait que des élus se soient portés garants de l'emprunt «témoigne vraiment de l'intérêt et de la confiance qu'ils ont envers le parti.»

Au bureau du DGEQ, on a confirmé que le parti avait commis des irrégularités en permettant des cautionnements dépassant 10 000 \$. Si le DGEQ décidait de sévir, ce serait l'agent officiel et non les élus qui se verraient imposer une amende, a précisé la porte-parole du DGEQ.

Le parti dirigé par Louise Harel traverse des moments difficiles. Vision Montréal a clôturé l'année 2009 avec un déficit de 795 410 \$, qui s'est ajouté au manque à gagner de 85 000 \$ décollant de l'année précédente.

Vendredi dernier, Soraya Martínez avait reconnu qu'il faudrait plusieurs années au parti pour retrouver la santé financière.

## Union Montréal

Chez Union Montréal, le parti de Gérald Tremblay, la situation est plus reluisante. Bien que le parti ait enregistré un manque à gagner de 675 000 \$ pour 2009, il se tire mieux d'affaire que Vision Montréal en raison des sommes engrangées l'année précédente.

Le rapport financier d'Union Montréal 2009 rendu public hier révèle que le parti a dépensé 3,699 millions en 2009 alors que ses revenus se sont élevés à 3,024 millions. Comme Union Montréal disposait d'un excédent de 1,1 million de dollars résultant de l'année financière 2008, son

déficit de 675 386 \$ a été aisément épongé. Le parti conclut donc l'année avec un solde positif de 487 627 \$.

Au cours de 2009, le parti a reçu des contributions totalisant 679 800 \$, soit moins qu'en 2008, alors que 868 640 \$ avaient été recueillis. Le nombre de dons de plus de 100 \$ est d'ailleurs inférieur à celui de l'année précédente, passant de 1420 à 1285. Quant au nombre d'adhésions au parti, il a atteint 10 894 en 2009, comparativement à 4948 en 2008.

De son côté, Projet Montréal a conclu l'année 2009 avec un excédent de 35 477 \$. Mais comme le parti avait enregistré un déficit de 70 000 \$ en 2008, celui-ci a affiché un solde négatif en 2009.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390